

Intercultural Outdoor



Progr Plein

Politique de remboursement du Programme de plein air interculturel (ARMP)

(English below)

Les cours et activités hebdomadaires du Programme de Plein air interculturel ont la même politique de remboursement que le Programme d'activités sportives et de loisirs de l'Association récréative Milton-Parc (ARMP). Merci de consulter notre site web www.miltonpark.org pour les détails.

Le Programme de Plein air interculturel organise également des sorties de plein air ponctuelles à places limitées et pour lesquelles nous avons à payer des dépôts. Pour ces activités ponctuelles d'une durée d'une journée ou moins, aucun remboursement ne sera accordé si vous ne participez pas à l'activité. Si vous avisez ARMP par écrit au moins 2 jours ouvrables complets avant le début de l'activité, ARMP vous remboursera.

Pour les activités qui incluent une nuitée (2 jours et plus), pour demander un remboursement, veuillez nous aviser plus que 7 jours à l'avance par écrit et le montant total moins un frais administratif de 10% vous sera remboursé par chèque. Si vous avisez l'ARMP par écrit entre 24 heures et 7 jours avant le début de l'activité, un remboursement de 50% du montant total vous sera accordé. Si vous nous avisez d'une annulation moins de 24 heures avant le début de l'activité, aucun remboursement ne sera accordé. Veuillez noter que parfois pour des activités plus complexes il sera nécessaire d'aviser l'ARMP encore plus en avance en cas d'annulation ; dans un tel cas l'ARMP vous fournira les détails lors de votre inscription.

Nos activités auront lieu beau temps, mauvais temps. Toutefois, en cas de conditions météorologiques dangereuses ou d'autres forces majeures, nous réservons le droit de modifier, remplacer, reporter ou annuler les activités, même à la dernière minute. Les changements climatiques et les pandémies mènent à des conditions imprévisibles et cette possibilité nous permet de nous adapter. Cela dit, nous ferons tout pour tenir les activités telles que prévu. Dans le cas des modifications, remplacements ou reports d'activités par nous, il n'y aura aucun remboursement. Si absolument nécessaire, nous nous permettrons de modifier la durée, horaire, date ou lieu des activités. Remplacer une sortie en plein air par un atelier technique à l'intérieur ou en ligne pourrait être envisagé dans certains cas plus complexes. En cas d'annulation par nous, vous recevrez un remboursement pour l'activité.

Comment faire une demande de remboursement

Merci de vous référer aux mêmes procédures de demande de remboursement que le Programme d'activités sportives et de loisirs de l'ARMP. Les détails sont disponibles au www.miltonpark.org.

Refund Policy for ARMP's Intercultural Outdoor Recreation Activities

The Intercultural Outdoor Recreation Program's weekly courses and activities adhere to the same reimbursement policy as ARMP's Sports and Recreation Program, available at www.miltonpark.org.

ARMP also organizes one-time outdoor activities that have limited space and which require us to pay deposits. For our one-time activities that last one day or less, no monetary refund will be issued if you do not participate in the activity. If you provide notice of cancellation in writing at least two full business days before the start of the activity, ARMP will reimburse you fully for the activity.

For overnight outings that last 2 days or more, please note that full payment is required at least 7 days in advance of the activity. Refunds will be issued if you give written notice of cancellation more than 7 days before the start of the activity, minus a 10% administration fee. If you give written notice of cancellation from 24 hours to 7 days before the start of the activity, a refund of 50% will be provided upon request. If you notify ARMP less than 24 hours before the start of the activity, no reimbursement will be issued. Please note that certain more comprehensive outings may require more advance notice – in this case, ARMP will provide the details when you register.

Our activities will take place rain or shine. However, in the event of dangerous weather conditions or other major unexpected events, we reserve the right to modify, replace, postpone or cancel activities, even at the last minute. Climate change and pandemics lead to unpredictable conditions and this possibility allows us to adapt. That said, we will make every effort to hold the activities as planned. In the case of modifications, replacements or postponements of activities by us, there will be no refund. If absolutely necessary, we will consider modifying the duration, schedule, date or location of the activities. Replacing an outdoor activity with an indoor or online technical workshop could be considered in some more complex cases. In case of cancellation by us, you will receive a refund for the activity.

How to request a reimbursement

The procedure and form to request and receive a reimbursement is the same as for ARMP's Sports and Recreation Program. Please consult the details at www.miltonpark.org.